



## Avis de publicité

### MISE EN CONCURRENCE POUR UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE POUR L'EXPLOITATION DU RESTAURANT DU CHATEAU DE MALBROUCK

#### Dénomination et adresse de la collectivité:

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
**DCT/SFAJ – Mise en concurrence restauration Château de Malbrouck**  
1 RUE DU PONT MOREAU  
CS 11096  
57036 METZ CEDEX 1

#### Modalités :

##### **Transmission du dossier de consultation :**

Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation sur le site du Département de la Moselle [www.moselle.fr](http://www.moselle.fr) dans la rubrique *Culture et Patrimoine* ou en faire la demande par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessus.

##### **Visite programmée du site :**

Les candidats potentiels devront se manifester en envoyant une lettre d'intention (cf. annexe 5 à compléter) avant le 3 janvier 2019 à 16h00.

Ils pourront alors se rendre sur les lieux le 7 janvier 2019 à 10h.

##### **Transmission de l'offre :**

La réception des offres devra impérativement se faire avant le 24 janvier 2019 à 16h00

##### **Critères d'analyse des dossiers et choix des offres :**

- Respect du règlement de consultation et cohérence du dossier par rapport à l'ambition du Département de la Moselle pour le site (sur 60 points)
  - cohérence des propositions avec l'image du site
  - cohérence des propositions sur les plans humain, matériel et organisationnel
- Cohérence du business plan de l'exploitation du restaurant intégrant les redevances d'occupation et le pourcentage reversé du chiffre d'affaires du prestataire) (sur 40 points)

#### Renseignements administratifs et techniques :

Bernard MAFFERT : [bernard.maffert@moselle.fr](mailto:bernard.maffert@moselle.fr)

Noémie ROGUES : [noemie.rogues@moselle.fr](mailto:noemie.rogues@moselle.fr)

#### Publicité :

La publicité est disponible sur le site du Département de la Moselle : [www.moselle.fr](http://www.moselle.fr) dans la rubrique Culture et Patrimoine.

#### Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Strasbourg  
31 avenue de la Paix  
67 000 Strasbourg  
Tél : (+33)3 88 21 23 23 Fax (+33)3 87 36 44 66  
Url : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi à la publication : novembre 2018